

Paris, le 6 avril 2023

Vivendi fait vibrer la création artistique de ses collaborateurs en lançant le Vivendi Talent Show

Vivendi lance la première édition du **Vivendi Talent Show**, un événement qui vise à sélectionner et révéler les talents artistiques et créatifs des collaborateurs du Groupe. 120 candidatures, en solo ou en groupe, d'une très grande qualité et diversité ont été reçues dans sept catégories : live performance, écriture, musique, cinéma, photographie, contenus digitaux, arts plastiques et numériques.

Ces candidatures sont étudiées par un jury de professionnels présidé par Antoine de Caunes (*voir composition ci-dessous*). Celui-ci sélectionnera 14 finalistes bénéficiant d'une phase de coaching et de préparation en vue de la grande finale. Celle-ci se tiendra le 6 juin sur la scène mythique de l'Olympia devant les collaborateurs du Groupe qui voteront pour le grand gagnant du Vivendi Talent Show qui pourra alors compter sur l'ensemble des ressources du groupe pour développer son talent selon ses objectifs.

Pour Céline Merle-Béral, Directrice de la stratégie Ressources Humaines et Culture d'entreprise de Vivendi, « *cet événement unique célèbre les talents cachés du groupe, renforce la cohésion et nourrit le sentiment de fierté des équipes. Le Vivendi Talent Show vise à faire rayonner notre marque employeur et à donner tout son sens à notre signature, Creation Unlimited.* »

Lorella Gessa, Directrice de la Communication de Vivendi, a ajouté : « *Vivendi donne ainsi une nouvelle preuve de son engagement en faveur de la création artistique et de la reconnaissance des talents en interne. Ce grand spectacle sera également un moment fort de communication qui fera la fierté de tous les collaborateurs et qui marquera les esprits bien au-delà des frontières de notre entreprise.* »

Cette première édition du Vivendi Talent Show s'adresse aux collaborateurs du Groupe en France. L'organisation de cette soirée et la scénographie, qui mariera dans un spectacle éblouissant la diversité des disciplines artistiques, a été confiée à Havas Events et Havas Paris.

Le jury est composé de :

- Président du jury : Antoine de Caunes (Animateur de radio et télévision, réalisateur, acteur, écrivain)
- Présidente d'honneur : Mercedes Erra (Fondatrice et Présidente de l'agence BETC)
- Catégorie Live performance : François-Xavier Demaison (Comédien, Directeur associé du Théâtre de l'œuvre)
- Catégorie Ecriture : Anne Fulda (Grand reporter au Figaro et journaliste CNews) et Brigitte Benaaron (Chargée de programmation culturelle, Fnac)
- Catégorie Musique : Nicolas Pflug (Directeur de création Polydor et Directeur artistique Universal Music France) et Jean-Marc Juramie (Directeur général adjoint Canal+ France en charge des antennes et des programmes)
- Catégorie Cinéma : Bérengère de Termont (Responsable Acquisition du cinéma français chez Canal+)
- Catégorie Photographie : Sylvie Lancrenon (Photographe et réalisatrice) et Anne Clergue (Directrice de la galerie Anne Clergue à Arles)
- Catégorie Contenus digitaux : Bertrand Usclat (Créateur de contenus et comédien) et Stéphane Godin (Chief content officer chez Dailymotion)
- Catégorie Arts plastiques et numériques : Isabelle Peracchi (Directrice Arts et culture chez Havas Events)

A propos de Vivendi

Depuis 2014, Vivendi construit un leader mondial dans les contenus, les médias et la communication. Le Groupe détient des actifs de premier plan et fortement complémentaires dans la télévision et le cinéma (Groupe Canal+), la communication (Havas), l'édition (Editis), la presse magazine (Prisma Media), les jeux vidéo (Gameloft), le spectacle vivant et la billetterie (Vivendi Village). Le Groupe possède également une plateforme digitale mondiale de distribution de contenus (Dailymotion). Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré créant ainsi davantage de valeur. Engagé en matière environnementale, Vivendi s'est fixé pour objectif de contribuer à un monde neutre en carbone en adoptant une démarche alignée avec les Accords de Paris de 2015. Par ailleurs, il contribue à construire des sociétés plus ouvertes, inclusives et responsables en soutenant une création plurielle et inventive, en favorisant un accès plus large à la culture, à l'éducation et à ses métiers, et en renforçant la sensibilisation aux enjeux et opportunités du XXIe siècle. www.vivendi.com